



Les enseignements facultatifs et dispositifs du Collège Peiresc pour la rentrée scolaire 2022-2023

Tableau synoptique

*CIR : Commission Interne de Recrutement

Enseignement facultatif / Dispositif /Module (Responsable)	Niveau de classe Où l'enseignement facultatif / dispositif est choisi (e)	Durée dans le parcours scolaire	Modalités de Recrutement (N-1) - Admission sur dossier avec éventuellement une CIR* - Inscription simple	Capacité d'accueil et ouverture à partir de (x)	Horaire par semaine	Horaire(s) EDT Créneau(x) privilégié(s)	Evaluation sur le bilan périodique et DNB
Bilangue allemand (Mme Luntz)	6 ^{ème}	6 ^{ème} / 5 ^{ème} :  Devient LVB Allemand (pas d'autres choix possibles de LVB)	Inscription simple	24	2h +4h d'anglais (identique aux autres élèves)	Début / fin de journée	Oui
Enseignement Facultatif Chant Choral (EFCC) - Chant choral (Mme Cheminet) - Chant choral avec Atelier Pratique Vocale et Instrumentale (APVI) <i>appelée communément Orchestre</i> (Mme Krieger)	Tous les niveaux de classe	<u>Annuelle</u> mais parcours prioritaire Jusqu'à la fin du cycle 4	Inscription simple mais avec dossier d'admission sur la motivation (avis du professeur d'Education musicale)	25 25	Chant Choral : 1h Chant choral avec APVI : pratique vocale - instrumentale) par semaine + les temps de concert	- Lundi de 13h à 13h55 pour le chant choral ou/et -Vendredi de 13h à 13h55 pour le chant choral avec l'atelier de pratique vocale et instrumentale	Oui + DNB dans le cadre du socle commun
Atelier Théâtre (Mme Sanchez)	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Annuelle	Inscription simple	24 (12)	1h par semaine	Vendredi de 13h à 13h55 (Créneau ½ pension)	Non
OPTION Théâtre (Mme Sanchez) dans la perspective de l'ouverture de la CHAT (Classe à Horaires Aménagés Théâtre) Pour l'ouverture sur les 4 niveaux en 2022	6 ^{ème} /5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Jusqu'en fin de cycle 4 (3 ^{ème})	sur dossier avec une CIR <i>CHAT : en présence des partenaires institutionnels (Conservatoire notamment)</i>	24 avec 6 élèves par niveau	Environ 2h par semaine : -2h de Pratique Théâtrale - quelques heures de HLCT (Histoire littéraire et Culture Théâtrale)	-Vendredi de 16h à 18h pour le cours de Pratique théâtrale - 1 h placée ponctuellement en début ou fin de demi-journée	OUI
LCA Latin (Mme Strentz/Mme Constans /Mme Monzat)	poursuite du LCA choisi en 5 ^{ème} 2018/19	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Inscription simple	24 (Ouverture à partir de 12)	2h en 5 ^{ème} 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Début / fin de journée Mercredi fin de matinée jusqu'à 13h	Oui + DNB dans le cadre du socle commun
LCE (Langue et Culture Européenne) Italien (Mme Di Placido)	5 ^{ème}	5 ^{ème} /4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Inscription simple	24 (Ouverture à partir de 12)	1h	Début / fin de journée et mercredi fin de matinée jusqu'à 13h	Oui + DNB

Module Alternance dans le cadre d'un PAFI (Parcours Aménagé en Formation Initiale) (Mme Marion)	3 ^{ème}	7 mois dans l'année de 3 ^{ème}	Sur dossier et C.I.R à la fin du de la 1 ^{ère} période (mi-semester-REPIS-)  a minima 15 ans au 31/12/21	5 élèves	3h le mercredi matin Personnalisé selon les besoins Jusqu'à 10 semaines de stage (Observation et initiation)	EDT personnalisé pour chaque élève et PPRE Enseignements facultatifs maintenus si possible	Oui + DNB série pro CFG
Module Découverte professionnelle (Mme Marion)	3 ^{ème}	Suite à la réunion pédagogique de mi- semester-REPIS- et jusqu'à la fin de l'année scolaire	Sur dossier et C.I.R à la fin de la de la 1 ^{ère} période (mi-semester-REPIS-)	20	3h le mercredi matin Personnalisé selon les besoins. Jusqu'à 4 semaines de stage d'observation (SOMP)	EDT personnalisé pour chaque élève et PPRE Enseignements facultatifs maintenus si possible	Oui + DNB série générale ou pro + CFG éventuel
Cordée de la réussite -Projet 1 avec le lycée Dumont d'Urville (M.Bertomeu et Mme Ihler)	4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Jusqu'en Terminale au Lycée Dumont d'Urville	Sur dossier avec C.I.R dans l'optique de l'égalité des chances	25	1 h d'approfondissement à dominante scientifique et littéraire durant 20 semaines	-Fin de journée mardi 17h à 18h ou éventuellement le mercredi 12h à 13h - Stages durant l'école ouverte + différents temps ciblés de prise en charge	Non
UPE2A Unité Pédagogique pour élèves allophones arrivant en France (Mme Cousin)	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} des élèves du Bassin de Toulon	Annuelle ou une partie de l'année scolaire	Dispositif réservé aux élèves nouvellement arrivés en France (ENAF) du Bassin d'éducation de TOULON. Affectation de l'IA- DASEN	30 avec 15 max par heure de prise en charge	Personnalisé selon les besoins inscrits dans le PPRE	Matinées	Oui FLS
ULIS TFC Unité Localisée d'Inclusion Scolaire « Troubles des Fonctions Cognitives » (Mme Kuster)	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} des élèves du Bassin de Toulon	Annuelle ou Cycle	Dispositif réservé aux élèves relevant de la MDPH. Affectation de l'IA-DASEN du Var après Avis du Chef d'établissement.	12	Personnalisé selon les besoins inscrits dans le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)	EDT de la semaine alternant la classe de référence et l'ULIS	Oui
DISPOSITIFS SPECIFIQUES							
Cadets de la défense (Mme Leblin- Poulcahon)	3 ^{ème}	3 ^{ème}	Admission sur dossier et commission externe (Gendarmerie)	4 à 7 élèves	3h	Le mercredi après-midi	Oui Parcours citoyen
Dispositif « Ecole Ouvverte » 4 sessions dans l'année scolaire	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} Variable selon les sessions	Par Session	inscription libre à chaque session selon le programme d'activités et le public cible		12h à 30h selon les sessions	Semaine entière (Vacances d'hiver/printemps et 2 semaines aux vacances d'été)	Non
Ateliers d'Aide aux devoirs (Dispositifs accompagnement éducatif et « devoirs faits)	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Annuelle/semestrielle	Inscription simple, éventuellement sur prescription de l'équipe éducative	Environ 300 élèves	De 1h à 4h par semaine selon les possibilités	Chaque soir à la fin des cours de la classe et jusqu'à 18h	Non

Compatibilité des enseignements facultatifs selon les niveaux

Principe général : 3 enseignements facultatifs MAXIMUM hors Ateliers des dispositifs « Devoirs faits » et de l'Accompagnement éducatif (volet culturel)

*Les clubs et activités des associations péri-éducatives (Foyer socio-éducatif, Association sportive) et le Relais Peiresc qui existent au sein du collège peuvent bien entendu se cumuler aux enseignements facultatifs et dispositifs. (cf document récapitulatif) **sous réserve de compatibilité des horaires.***

CUMULS POSSIBLES DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

L'EFCC (Chorale et/ou Atelier pratique vocale et instrumentale), l'atelier théâtre et la Cordée de la réussite peuvent se cumuler avec tous les autres enseignements facultatifs

Niveau de classe	Les cumuls possibles (couple ou triplète)	Remarque
Niveau 6ème	Tous les cumuls sont possibles (dans la limite de 3 enseignements facultatifs)	
Niveau 5ème	Tous les cumuls sont possibles (dans la limite de 3 enseignements facultatifs) Sauf LCE Italien ET LCA	-La bilangue n'est plus considérée comme un enseignement facultatif <u>car 2 langues vivantes sont obligatoires à partir de la 5ème</u> . Le bilangue allemand devient allemand LVB - LCA LATIN et Option théâtre possible SOUS réserve de mise en œuvre possible au niveau des EDT
Niveau 4ème	Tous les cumuls sont possibles (dans la limite de 3 enseignements facultatifs) Sauf LCE Italien ET LCA	-LCA LATIN et Option théâtre possible SOUS RESERVE de mise en œuvre possible au niveau des EDT
Niveau 3ème	Tous les cumuls sont possibles (dans la limite de 3 enseignements facultatifs) à l'exception des cumuls : - LCA et LCE avec le module découverte professionnelle - LCE Italien ET LCA	-LCA LATIN et Option théâtre possible SOUS RESERVE de mise en œuvre possible au niveau des EDT

Remarques :



- Toute intégration dans un dispositif ou un enseignement facultatif ne peut être suspendu(e) en dehors de la durée initiale fixée dans la colonne 3 du tableau joint.
- Toute demande d'enseignement facultatif ou d'entrée dans un dispositif en dehors de la période officielle de recrutement (cf. tableau au recto) fera l'objet d'un courrier dérogatoire adressé à la Direction (accompagné de la fiche d'inscription et/ou si nécessaire du dossier d'admission) qui apportera éventuellement une réponse favorable si la capacité d'accueil le permet et le profil pédagogique de l'élève correspond à l'enseignement facultatif ou au dispositif.

Le Chef d'établissement,

Grégory GILLOUX